

V1

## MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Ce manuel fait partie intégrante du kit et ne doit jamais être séparé de celui-ci.

### 01 PRECAUTIONS D'INSTALLATION

Ne pas laisser les enfants manipuler le produit. Le boîtier du bracelet d'urgence est scellé. Ne pas tenter de l'ouvrir.

Si le bracelet d'urgence est porté au poignet, son bracelet ne doit pas être serré de façon excessive, il doit y avoir le passage d'un doigt entre le bracelet et le poignet.

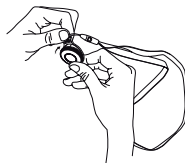
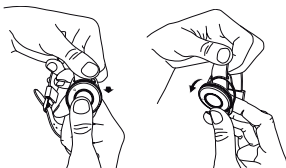
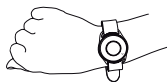
Le bracelet d'urgence est résistant aux éclaboussures et peut être utilisé dans des atmosphères chargées en humidité.

Ce produit est **uniquement** compatible avec la centrale d'alarme Thomson référence 512740 ou 512741.

### 02 UTILISATION

Se référer à la notice de la centrale d'alarme pour la procédure de programmation du bracelet d'urgence sur la centrale.

Le bracelet d'urgence peut être porté au choix, au poignet ou au cou.



### 03 CARACTERISTIQUES

Fréquence radio : 868.3MHz

Alimentation : Pile non remplaçable avec une autonomie de 5 ans.

### 04 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Ne pas nettoyer le produit avec des substances abrasives ou corrosives.

Utiliser un simple chiffon doux légèrement humidifié.

Ne pas vaporiser à l'aide d'un aérosol, ce qui pourrait endommager l'intérieur du produit.

La centrale d'alarme est avertie lorsque la pile commence à faiblir, et en avisera l'utilisateur.

Remplacer le produit le cas échéant.

### GARANTIE

Ce produit est garanti 2 ans, pièces et main d'œuvre, à compter de la date d'achat. Il est impératif de garder une preuve d'achat durant toute cette période de garantie.

La garantie ne couvre pas les dommages causés par négligence, par chocs et accidents.

Aucun des éléments de ce produit ne doit être réparé ou modifié par des personnes étrangères à la société AVIDSEN.

Toute intervention sur l'appareil annulera la garantie.

## RECYCLAGE



Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils sont susceptibles de contenir peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.



Il est interdit de jeter les piles usagées dans une poubelle ordinaire. Des piles/accus contenant des substances nocives sont marqués des symboles figurant ci-contre qui renvoient à l'interdiction de les jeter dans une poubelle ordinaire. Les désignations des métaux lourds correspondants sont les suivants : Cd= cadmium, Hg= mercure, Pb= plomb. Vous pouvez restituer ces piles/accus usagés auprès des déchetteries communales (centres de tri de matériaux recyclables) qui sont dans l'obligation de les récupérer. Ne laissez pas les piles/piles boutons/accus à la portée des enfants, conservez-les dans un endroit qui leur est inaccessible. Il y a risque qu'elles soient avalées par des enfants ou des animaux domestiques. Danger de mort! Si cela devait arriver malgré tout, consultez immédiatement un médecin ou rendez-vous à l'hôpital. Faites attention de ne pas court-circuiter les piles, ni les jeter dans le feu, ni les recharger. Il y a risque d'explosion!

## ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

En cas de problème, contacter notre Hotline au 0892 701 369. Audiotel : 0.337€ TTC/min

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

A la directive R&TTE

AVIDSEN déclare que l'équipement :  
Bracelet d'urgence Réf. 512763

Est conforme à la directive R&TTE 1999/5/CE et que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur.

A Chambray les Tours le 18/02/13  
Alexandre Chaverot, président

